

Le testament de l'âne

Rutebeuf

1. Un curé avait une très bonne paroisse, c'est-à-dire qu'il en tirait un très fort revenu. Il avait ses greniers pleins de blé, ses coffres pleins d'argent, ses armoires pleines de linge, et comme il ne faisait guère l'aumône lui-même, ni la fête, il était riche.

Il possédait également un âne, solide, obstiné juste ce qu'il fallait, très doux, qui lui faisait toutes ses besognes. Peut-être parce qu'il n'avait pas beaucoup d'amis, le curé aimait beaucoup cet âne, et, lorsque la bête mourut, il en fut vraiment très chagrin. Il ne pouvait pas se résoudre à l'enterrer n'importe où, ni à l'envoyer à l'équarisseur¹.

2. Finalement il l'enterra en plein cimetière des hommes, c'est-à-dire en terre consacrée². « Après tout, se disait-il, est-ce que j'ai jamais eu un meilleur paroissien ? »

3. L'évêque du diocèse³, lui, était d'un caractère tout opposé à celui du curé. Il aimait le luxe, les réceptions, les festins, et il donnait beaucoup aux gens qui lui plaisaient. Bref, il était toujours sans argent. « Qui fait la fête fait des dettes », comme on dit. Et naturellement il n'aimait pas les riches curés avares qui ne versaient jamais rien à leur évêque ; il écoutait avec envie et avec rage tout ce qu'on rapportait sur leur compte, vrai ou faux. Aussi, lorsqu'on vint à dire un jour devant lui, par hasard ou par malice, que le curé dont je vous parlais avait un lourd péché sur la conscience, qu'on pourrait tirer de lui une belle amende si on voulait, il dressa aussitôt l'oreille.

« Qu'est-ce donc qu'il a fait, ce ladre⁴ ? »

- Il a agi comme un païen d'Egypte⁵, Monseigneur. Il a enterré son âne en terre sainte.

- Oh ! oh ! c'est une honte ! Il a osé !

Convoquez-le tout de suite. S'il est coupable, il paiera. L'affaire relève de ma justice⁶. »

Le curé est bien obligé de venir. L'évêque l'agonit⁷ de reproches :

« Mauvais curé, suppôt⁸ de Satan, qu'as-tu fait de ton âne ? Était-il baptisé, avait-il une âme et une conscience pour que tu oses l'enterrer en cimetière chrétien ? Tu as péché comme les idolâtres⁹ si tu a fait cela, tu as scandalisé tous tes fidèles. Que peux tu dire pour ta défense ? »

- 4. Hélas, Monseigneur, je ne suis qu'un pauvre prêtre tout simple que l'on accuse de beaucoup de choses. Je ne sais pas bien parler. Pour vous répondre, je vous demande un jour de délais, si vous voulez bien. »

L'évêque hésite, mais le délai est de droit : un accusé peut prendre conseil avant d'être jugé.

« Soit, dit-il. Reviens demain. Et n'omets¹⁰ pas. Sinon, ma prison t'attends. »

5. La nuit porte conseil, vous le savez. Le curé voulait réfléchir et il réfléchit longtemps. Il ne peut s'en tirer sans faire un sacrifice, cela est clair. Alors il se décide. Le lendemain, il se présente de nouveau à l'évêché, dans la salle des jugements.

« Eh bien, mauvais prêtre ? »

- Monseigneur, je vous prie de m'entendre en confession, car j'ai peut-être commis une faute en effet. Vous m'imposerez la pénitence selon votre équité¹¹, je passerai ensuite plus tranquille devant le tribunal. »

6. L'évêque ne peut pas refuser une pareille demande. Il s'éloigne avec le prêtre dans un coin de la salle, l'abri des oreilles de tous. Le curé s'agenouille.

« Monseigneur, vous êtes mon juge devant Dieu. Si vous êtes d'opinion que j'ai péché en traitant mon âne comme je l'ai fait, je me repens. Mais mon âne n'était vraiment pas un âne comme les autres, c'était un exemple, un modèle d'obéissance et de travail pour tous. Vingt ans il a peiné chez moi, tiré les carrioles, porté mes charges, et moi je le payais selon son mérite, tous les mois, comme un bon ouvrier qu'il était. En vingt ans, il a économisé vingt livres¹², même un tout petit peu plus... Et par testament¹³, lorsqu'il s'est senti mourir, il m'a demandé de verser le tout entre vos mains - à la seule condition que je veuille bien l'inhumér¹⁴ en terre sainte pour que sa petite âme vaillante puisse reposer en paix dans l'éternité. Voici la bourse de ses économies, Monseigneur. Est-ce qu'il fallait le décevoir ? Il me l'a demandé en souvenir de l'ânesse qui a porté Jésus le jour des Rameaux »

Le curé, sous sa cape, a montré discrètement une bourse.

7. L'évêque la prend discrètement, il la soupèse et il la tâte tout aussi discrètement. De sa main libre, déjà, il fait le geste qui pardonne.

« La miséricorde de Dieu est infinie, mon fils, et ses desseins sont impénétrables. Qu'il nous pardonne nos offenses tous. Allez en paix et ne craignez rien. »

8. Quiconque a de l'argent assez, et un peu de jugeote, se tire toujours d'affaire en ce monde. C'est moi qui vous le dis, Rutebeuf, qui n'eut jamais un âne, ni un bœuf.

LEXIQUE

1. Personne qui dépèce les animaux morts pour utiliser leurs os, peau, graisse, etc.

2. Rendue sacrée, bénie par le prêtre.

3. Homme d'Eglise, le supérieur du curé. Le curé dirige la paroisse, l'évêque dirige le diocèse.

4. Avare.

5. Les Egyptiens divinisait les animaux

6. L'évêque a sa justice particulière.

7 Accable

8. Serviteur.

9. Ceux qui adorent les idoles, faux dieux aux yeux des chrétiens.

10. N'oublie pas

11. Sens de la justice.

12. Une grosse somme, près de 5000 deniers

13. Acte par lequel une personne indique à qui elle laisse ses biens après sa mort.

14. Enterrer.

Étude du fabliau « Le Testament de l'âne » de Rutebeuf



Lis le fabliau et complète le tableau suivant. Chaque numéro correspond à un passage en caractères rouges du texte.

	Temps des verbes qui domine	Valeur de ce temps dans le passage	Autre exemple tiré du texte avec un temps employé avec la même valeur
Passage 1			
Passage 2			
Passage 3			
Passage 4			
Passage 5			
Passage 6			
Passage 7			
Passage 8			